



Modification contrat de travail

Par **aliyah**, le **15/03/2009** à **18:31**

bonjour suite au rachat de la société pour laquelle je travaille une restructuration des postes a ete effectuer. pour ma part c'etait une retrogradation mais le probleme c'est que cette modification de poste m'a été imposé sans que je ne signe d'avenant a mon contrat et de plus pendant mon congé maternité j'aimerais savoir comment faire merci

Par **milou27**, le **23/03/2009** à **09:23**

Bonjour,

Il faudrait contester cette rétrogradation par lettre recommandée auprès de la nouvelle société qui vous emploie mais je vous conseille de vous faire assister par l'un des syndicats présents dans l'entreprise.

Reste à voir si cette rétrogradation entraîne une modification des conditions de travail ou bien du contrat de travail.

La nuance est importante.

Une baisse de rémunération légitimerait votre contestation puisqu'on aurait dû obtenir préalablement votre accord par voie d'avenant .

Si cela concerne un changement apporté à la nature des tâches qui vous étaient habituellement confiées , la contestation est beaucoup plus difficile....prudence !